



Caisse Centrale d'Activités
Sociales du Personnel des Industries
Electriques et Gazieres

www.ccas.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Montreuil, le 8 avril 2016

Réf : 2016.04.174

LETTRE OUVERTE DES ADMINISTRATEURS DES DELEGATIONS CGT, FO, CFE/CGC DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCAS DU 7 AVRIL 2016

Madame, Monsieur,

Le secteur de l'énergie est en pleine mutation avec évidemment de nombreuses conséquences économiques et sociales.

Les Activités Sociales et culturelles de la branche des IEG n'échappent pas à cette tourmente. Pour rappel, le montant du 1% a vu une diminution de plus de 70M€ sur deux années consécutives de dotation.

Les administrateurs au Conseil d'Administration de la CCAS, mandatés par leur fédération respective, souhaitent, par ce courrier, rappeler leur attachement et leur volonté de pérenniser les Activités Sociales et culturelles de la branche des IEG, au delà de leurs différences d'appréciation.

Nous tenons à rappeler que l'instance décisionnelle est et reste le Conseil d'Administration. Dans un environnement troublé économiquement et socialement, nous partageons avec l'ensemble des salariés, une inquiétude légitime sur l'avenir. Les administrateurs du Conseil d'Administration ne sont pas déconnectés du réel et mesurent d'une manière responsable les difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

A chaque fois que le personnel nous a sollicité pour trouver des réponses à leurs interrogations, nous avons répondu présent. Cependant, de nombreuses « rumeurs » circulent que nous devons d'une manière responsable contrecarrer.

Par exemple :

- La CCAS, certes en situation contrainte, n'est pas encore en cessation de paiement.
- Les seules fermetures de restaurants méridiens se font dans le cadre des fermetures de sites des entreprises et ne sont pas imputables à une décision du Conseil d'Administration.
- Le transfert des 32 campings s'effectuera dans le respect des contrats de travail et des salariés.

Nous nous attachons à examiner la situation de nos Organismes Sociaux et particulièrement celle qui concerne directement l'avenir des salariés, avec sérieux et responsabilité, tout en s'attachant à apporter la meilleure réponse aux nouveaux besoins des agents, des retraités et de leurs famille.

Des efforts ont été réalisés au cours de ces dernières années, mais un travail important reste encore à accomplir. La partie financière, qui accusait il y a encore quatre ans un lourd déficit, a été en partie assainie. La mise en place d'outils de gouvernance (comité des engagements, comité d'audit, contrôle interne) ont permis un meilleur pilotage de l'organisme plus près des réalités. Il reste à travailler sur le management en général pour que, du haut jusqu'en bas, les décisions soient appliquées, les droits respectés, et l'efficacité générale soit améliorée.

Aujourd'hui, une négociation historique devrait s'engager sur l'avenir des Activités Sociales de la branche des IEG. Après une phase exploratoire entre les Fédérations Syndicales, les Employeurs et les pouvoirs publics, la phase de négociation, proprement dite, devrait s'engager au second semestre 2016.

Durant cette période, nous nous attacherons à préserver l'avenir des Activités Sociales de l'Energie en engageant la réflexion sur les missions régaliennes de l'organisme et en y associant l'organisation nécessaire.

Nous vous témoignons notre confiance et vous assurons de continuer nos actions, pour que les Activités Sociales, de la branche des IEG, restent un outil vivant, au service de toutes et tous, ce qui représente aussi une garantie pour vos emplois.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.